

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES SOINS PSYCHIATRIQUES
Du DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
Rapport activité 2020

I. **Résumé des statistiques de l'année** (cf. Annexe statistique Drôme 2020)

A. Focus sur les données de cadrage

- o Cette année, 1083 mesures de soins psychiatriques sans consentements ont été prises.
- o Parmi celles-ci, 36 ont été prises sur décision du représentant de l'Etat, et 1001 sur décision du directeur d'établissement.
- o 30 mesures de soins sur décision du représentant de l'Etat ont été levées.
- o 660 mesures de soins sur décision du directeur de l'établissement ont été levées.

Nombre total de mesures de soins psychiatriques	1083
- dont nombre total de SDRE et SDJ	82
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	14
- dont nombre de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	40
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	8
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L.3213-7 du CSP avec maintien	0
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	1
- dont nombre de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP avec maintien	1
- dont nombre de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	18
- dont nombre total de SDDE	1001
- dont nombre de SDT	83
- nombre de SDTU	460
- nombre total de SPI	458
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an	182
- dont nombre de SDRE et SDJ	35
- dont nombre de SDDE	147
- dont nombre de SPI	55
Nombre total de levées de mesures de soins psychiatriques	690
- dont nombre de levées de SDRE et SDJ	30
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-1 du CSP	3
- dont nombre de levées de mesures prises après application de l'article L. 3213-2 du CSP	14
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3213-7 du CSP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article 706-135 du CPP	0
- dont nombre de levées de mesures prises en application de l'article L. 3214-3 du CSP	13
- dont nombre de levées de SDDE	660
- dont nombre de levées de SPI	309

B. Focus sur le fonctionnement et d'activité de la CDSP en 2019

- La commission ne s'est pas réunie cette année au Centre Hospitalier Drôme Vivarais, au site de Montéleger. Une seule réunion n'a eu lieu cette année par visioconférence.
- 8 dossiers de patients en soins sans consentement ont été examinés cette année.
- Le Livre de la loi n'a pas été visé cette année.

Nombre de réunions	1
Nombre de visites d'établissements	
Nombre total de dossiers examinés :	8
- dont SDRE et SDJ	4
- dont SDDE	0
- dont SPI	4
Nombre total de mesures de soins psychiatriques de plus d'un an examinées :	8
- dont SDRE et SDJ en hospitalisation complète	1
- SDRE et SDJ en programme de soins	3
- SDDE en hospitalisation complète	
- dont SPI	
- SDDE en programme de soins	
- dont nombre total de SPI examinées	4
- dont SPI en hospitalisation complète	1
- dont SPI en programme de soins	2

II. Le compte rendu annuel

Cette année, au vu du contexte sanitaire, la CDSP n'a pas pu se réunir physiquement, une seule réunion a eu lieu en vidéoconférence. De ce fait seulement 8 dossiers, de personnes ayant écrit à la CDSP ont pu être examinés.